



TOUCHE PAS AUX CORRESPONDANTS DE FRANCE 2 !

Le plan d'économies de France Télévisions se précise et la fermeture des bureaux de France 2 en région fait toujours partie des " pistes envisagées".

De simples "documents de travail", vraiment ? Aujourd'hui, c'est tout un service qui se sent fragilisé. Le SNJ France Télévision s'oppose fermement à tout projet qui porterait atteinte aux bureaux de France 2.

Les bureaux, c'est une quarantaine de reporters de la rédaction, basés dans 10 grandes villes de France. Toute l'année, ils parcourent des milliers de kilomètres pour couvrir l'ensemble du territoire national et sont amenés également à traiter l'actualité internationale dans les pays frontaliers : attentats de Bruxelles, de Barcelone...

Ce sont les seuls journalistes en région à assurer une permanence JOUR ET NUIT pour répondre dans l'urgence aux exigences de l'actualité.

Depuis leur création dans les années 80-90, les bureaux de France 2 ont toujours été et restent un maillon indispensable de la chaîne. La rédaction en chef du 13H rappelle souvent qu'elle ne pourrait pas fonctionner sans eux. En effet, les correspondants de France 2 effectuent plus de 900 reportages complets par an, près de 1100 éléments et plus de 200 duplex, toutes éditions confondues.

Ces dernières années, une politique éditoriale assumée par les directions précédentes et quelques rédacteurs en chef, notamment du 20H, a privilégié la production d'éléments au détriment du reportage complet. Une dérive qui a conduit à réduire la visibilité du travail réel des bureaux.

Tout récemment, le directeur de l'information a déclaré que les bureaux en région étaient "formidables", "un exemple de productivité". Il serait tout de même contradictoire de s'attaquer à un modèle qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années !

Nous exigeons un rendez-vous avec le directeur de l'Information pour qu'il réaffirme sa volonté de préserver ce service essentiel au maintien, dans les journaux de France 2, d'une Information à la hauteur du Service public.

Paris, le 4 décembre 2017

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)